



UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la grange batelière 75009 Paris

Tél. : 01 43 54 21 26

Fax : 01 43 29 96 20

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 19 septembre 2018

Amiante au palais de justice Créteil, l'USM agit contre ce risque grave

Cet été un magistrat , juge de l'application des peines au TGI de Créteil de 1992 à 2002, est décédé d'un mésothéliome pleural malin, cancer dû dans 80 % des cas à des expositions à l'amiante. Est-elle une nouvelle victime de l'amiante au palais de justice de Créteil ?

Depuis des années les organisations syndicales alertent sur le danger de l'amiante dans ce tribunal et réclament des travaux d'ampleur et un plan sanitaire pour les personnels exposés.

Depuis des années le ministère de la Justice promet un désamiantage total, repoussé faute de crédits.

L'USM ne se contentera pas d'une énième réponse évasive du ministère de la Justice.

Elle agit pour dénoncer le risque grave de l'amiante au TGI de Créteil et pour que des mesures concrètes soient prises envers les personnels.

C'est pourquoi l'USM a décidé de rejoindre l'entente syndicale pour la protection des personnels travaillant ou ayant travaillé au TGI de Créteil.

L'USM agit au sein du CHSCT du Val de Marne afin que des informations précises soient données et des mesures adaptées soient prises pour venir en aide aux personnels du tribunal exposés au cours de leur vie professionnelle à ce risque amiante.

L'USM a demandé que la question de l'exposition à l'amiante soit à l'ordre du jour du prochain CHSCT du ministère de la Justice afin de connaître la politique menée par le ministère face à ce danger.